

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 AVRIL 2023 A 20 HEURES

Réuni en session ordinaire suite à convocation du samedi 22 avril 2023.

Présents : Françoise BARRET, Blandine CHRISTIAENS, Philippe DUCREUX, Sylvette GAUDARD, Gilles GOUTAUDIER, Laurence HAUG, Lucas LAPANDÉRY, Pierrick PARDON, Séverine PERRIN.

Absents excusés : Fabienne CADORIN (pouvoir à Lucas LAPANDÉRY), Denis DEBATISSE, Jean-Louis LECHERE, Claude PALASSE, Edwige VINCENT (pouvoir à Blandine CHRISTIAENS).

Secrétaire de séance : Pierrick PARDON.

Monsieur le Maire constate que le quorum de 8 est atteint. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 avril 2023
2. Construction des vestiaires de foot – passation des marchés de travaux
3. Questions diverses

1 – Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 6 avril 2023.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Passation des marchés de travaux pour la construction des vestiaires du foot

Objet : Construction des vestiaires de foot
Passation des marchés de travaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la consultation lancée en procédure adaptée pour les marchés de travaux, 19 offres ont été réceptionnées pour l'ensemble des 8 lots.

Suite à l'analyse réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre et aux travaux de la commission municipale, une proposition de classement a été effectuée au regard des critères pondérés qui étaient fixés.

Monsieur le Maire expose le résultat de ces négociations et le classement qui en résulte. Le coût des travaux s'élève pour les lots 1-2-4-5-8 à 299 519,85 € H.T.

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer sur le choix des offres, afin de contractualiser les marchés avec les entreprises proposées.

Suite à cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter l'offre des entreprises désignées ci-après pour les montants suivants :

N° et nature du lot	Attributaire	Montant du marché HT
1- Maçonnerie	Ets DELAIRE - Lentigny	132 913,78 €
2 - Couverture	Ets BARRET – ST Haon Le Vieux	44 534,56 €
3 – Enduit de façades	Sans suite	
4 - Menuiseries extérieures	Ets Art et Tradition - Roanne	27 063,98 €
5 – Plâtrerie	Ets PARRY – Belmont de la Loire	51 511,57 €
6 – Electricité	Infructueux	
7 – Plomberie	Infructueux	
8 - Carrelage	Ets Archimbaud Construction – Boën Sur Lignon	43 495,96 €
	TOTAL H.T.	299 519,85 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux correspondants.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3 - Questions diverses

- Philippe DUCREUX informe qu'il a travaillé avec Laurence HAUG sur le futur panneau signalétique à apposer à la grotte
- Françoise BARRET informe que notre ATSEM remplaçant CAROLE, Madame BARNAUD, ne pourra assurer son poste pour raisons médicales. Il a été trouvé une nouvelle ATSEM, Virginie CARDONA, qui a pris ses fonctions lundi 24 avril.
- Point voirie :
 - Les travaux d'installation des plots réfléchissants au giratoire sont presque terminés. Nous reprendrons très bientôt contact avec le SIEL pour la suite des travaux de passage en LED et de suppression de l'éclairage au giratoire.
 - Les appels d'offre pour la sécurisation de la RD 81 (traversée du village) sont attendus pour le vendredi 12 mai à midi. 4 entreprises ont été contactées et on attend leurs offres avec impatience.
 - Le Maire rappelle que la date du prochain Conseil Municipal, initialement fixée au jeudi 1er juin, a été repoussée au vendredi 9 juin. Les Conseils Municipaux ont en effet l'obligation de se réunir ce jour-là et ce jour-là seulement pour élire les délégués titulaires et suppléants qui iront voter à Saint-Etienne le dimanche 24 septembre prochain pour les élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h45.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : vendredi 9 juin 2023 à 20 heures.

Le Maire,

Gilles GOUTAUDIER

Le secrétaire de séance,

Pierrick PARDON